Chouppes

Un village où il fait bon vivre.

Bulletin Municipal 2018

N° 28

Bonne et heureuse année 2018.

Conseil municipal de Chouppes

Mireille Genoud
1ère adjointe au social et personnes âgées

André Marchand
2ème adjoint personnel et bâtiments

Benoit Prinçay
Maire

David Boudon
3ème adjoint urbanisme, voirie et entretien chemins et fossés

Carole Goubault
4ème adjointe organisation festivités cérémonies et relations associatives

Stéphane Aguillon
Conseiller

Estelle Debin
Conseillère

Patricia Billy
Conseillère

Luc Meunier
Conseiller

Marc Bonnin
Conseiller

Jean-François Moreau
Conseiller

Frédérique Breton
Conseillère

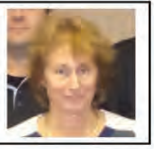

Mathilde Plainchamp
Conseillère

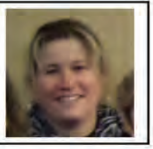

Nicole Courlivant
Conseillère

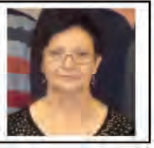

Le mot du maire

Chers Chouppoises et Chouppois,

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser mes meilleurs vœux.

C'est aussi pour moi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de vous expliquer l'action conduite par vos élus et de présenter les projets sur lesquels nous allons travailler en 2018.

Bien que les collectivités territoriales subissent toujours des restrictions budgétaires, nous continuons à avancer avec toutefois plus de prudence car les plans de financements de nos divers projets seront inévitablement plus difficiles à élaborer.

L'année 2017 a été riche en accomplissements, en réflexion et en décisions importantes.

Nous avons souhaité de nécessaires travaux d'entretiens de nos bâtiments et de notre voirie. La première tranche d'enfouissement des réseaux est terminée, malheureusement les tranches suivantes seront reportées après 2018.

Les dépendances du presbytère ont vu un rajeunissement avec la réfection de la toiture et de la façade.

Au total, c'est plus de 190 000 € investis sur l'année écoulée.

2017, c'est aussi l'arrivée depuis septembre d'une association qui a créée une école. Elle s'est installée dans l'ancienne école aux côtés du centre de loisirs. Ce bâtiment est mis à disposition gracieusement à ces deux structures, ce qui permet de l'optimiser. Les frais de fonctionnement restent à leur charge.

2018 va nous permettre de poursuivre nos engagements avec le début des travaux de l'aire de jeux derrière la salle multiactivités, la rénovation importante du bâtiment de l'ancienne école dans le cadre d'économie d'énergie, le lancement d'étude pour l'installation de l'éolien sur notre commune, le diagnostic des réseaux d'assainissement collectif, la recherche de terrain pour la réalisation de réserves incendie et la finalité du projet du sentier d'interprétation.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les détails des travaux et des futures réalisations.

Je tiens à remercier chaleureusement ceux qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

Soyez certains que le conseil municipal et moi-même sauront prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Je forme des vœux pour que l'année 2018 vous apporte à vous et à vos proches la joie, la réussite et la santé.

Benoit Prinçay
Maire de Chouppes

Bulletin Municipal de Chouppes

Sommaire

- Le conseil municipal page 2
- Le mot du Maire page 3
- Budget 2017 page 5
- Coup de pouce économie d'énergie page 6
- Informations mairie page 7
- Tarifs de la salle multi-activités page 7
- État civil page 7
- Décisions du conseil municipal page 8
- Conciliateur de justice à Mirebeau page 10
- L'association foncière page 10
- Le mot de M. Bruno Belin, Président du Département page 11
- Hommage à la doyenne de la commune page 11
- L'assainissement non collectif page 12
- Ecole Autrement page 13
- ACCA de Chouppes page 14
- Club de l'amitié page 14
- Echos de Billy page 15
- Viti-Poitou page 16
- Les Amis des Moulins page 18
- La Chouppoise page 19
- La Gymnastique page 19
- Union Fraternelle des Anciens Combattants page 20
- Ecole de Musique Intercommunale du Mirebalais page 21
- Union Enfance – Jeunesse du Mirebalais page 22
- Interfaces page 23
- Mission local d'insertion page 24
- L'ADMR page 25
- Secours Catholique page 26
- Les donneurs de sang page 27
- Téléthon page 28
- Jeux page 30
- Commémoration de la grande guerre 1914-1918 : Année 1918 page 31

Budget 2017 de la commune de Chouppes

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
Charges à caractères générales	181 025,00
Frais de personnel	144 350,00
Atténuation de produits	7 000,00
Autres charges de gestion courante	136 150,00
Charges financières	24 000,00
Charges exceptionnelles	900,00
Dépenses imprévues	5 000,00
Virement à la section d'investissement	89 970,00
Total	**588 395,00**

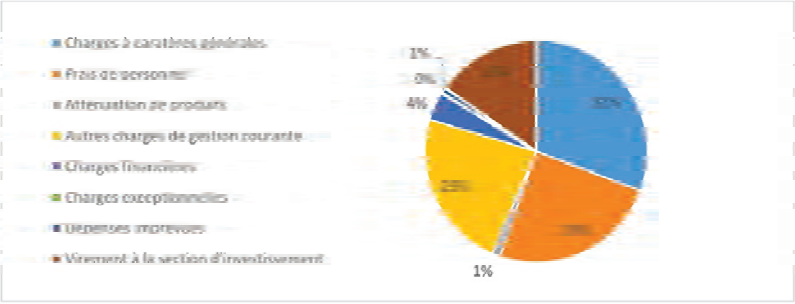

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	
Dotations	166 600,00
Impots et taxes	193 555,00
Produits de gestion courante	8 000,00
Produit de service	5 240,00
Atténuation de charges	15 000,00
Excédent	200 000,00
Total	**588 395,00**

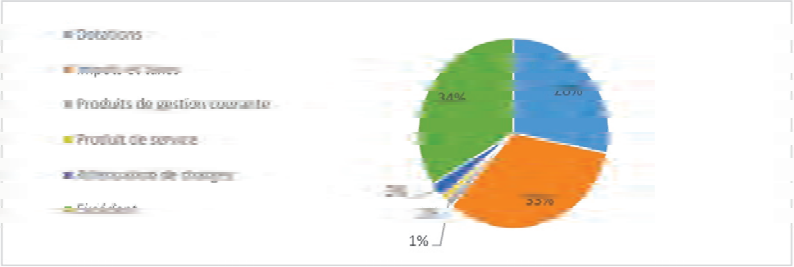

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	
Remboursements d'emprunts	67 560,00
Dépenses imprévues	8 000,00
Eclairage public	13 000,00
Service incendie	40 000,00
Cimetière	1 500,00
Chemin de randonnnée	41 500,00
Enfouissement des lignes	60 000,00
Aménagement extérieur de la salle multi-activités	33 500,00
Travaux batiments communaux	31 040,78
Accessibilité	3 500,00
Parking Champ du Château	34 000,00
Achat de terrain	15 000,00
Acquisition de matériels divers	5 000,00
Mairie matériel informatique	1 626,94
Travaux de voirie	77 000,00
Travaux salle des fêtes	10 000,00
Restes à réaliser des batiments communaux	1 959,22
Solde exécution	112 667,82
Total	**556 854,76**

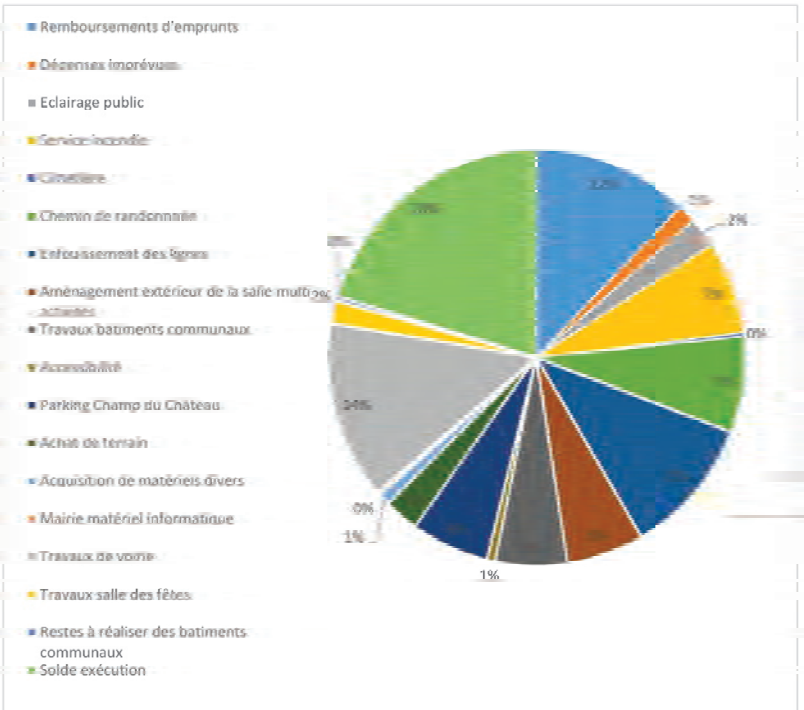

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	
Fonds de compensation TVA	49 000,00
Emprunts	100 000,00
Participation commune de Mirebeau	9 000,00
Participation communauté de commune du Haut-Poitou	9 000,00
Subvention Europe	19 000,00
Subvention du Département	19 800,00
Subvention autres établissements publics locaux	7 430,00
Report de fonctionnement capitalisé	253 654,76
Virement à la section de fonctionnement	89 970,00
Total	**556 854,76**

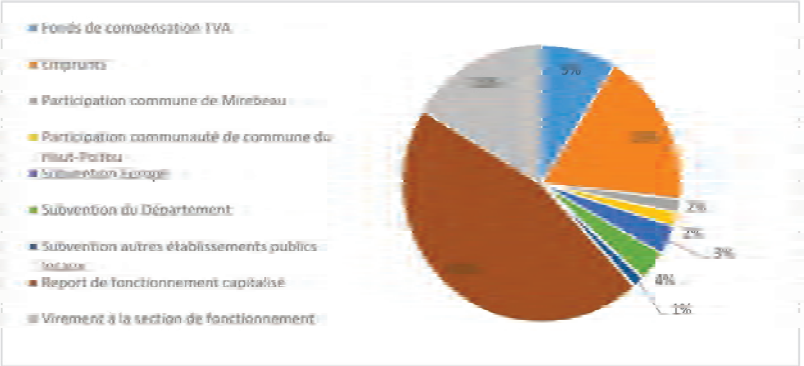

Budget assainissement 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Entretien réseau et maintenance	15 500,00	Excédent reporté	71 941,69
Reversement redevance	2 400,00	Redevances eaux,Assainissement	21 299,55
Charge de gestion courante	2 100,00		
Charges exeptionnelles	2 000,00		
Dépenses exeptionnelles	500,00		
Virement Section Investissement	62 425,00		
Amortissement	8 316,24		
Total	93 241,24	**Total**	93 241,24

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Travaux Prepson	18 000,00	Amortissement	8 316,24
Travaux de la lagune	55 850,00	Virement Section Fonctionnement	62 425,00
Dépenses imprévues	1 092,80	Excédent antérieur	1 751,56
		Subvention du Département	1 225,00
		Subvention de l'Agence de L'Eau	1 225,00
Total	74 942,80	**Total**	74 942,80

SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, est signataire de la charte d'engagement **« Coup de pouce économies d'énergie ».**

SOREGIES s'engage ainsi aux côtés des ménages afin de les **accompagner financièrement** dans certains travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Cela se traduit par **une prime** pouvant aller jusqu'à **1 330 €*** pour l'isolation de 100 m² de toiture, **800 €*** pour un remplacement de chaudière à haute performance énergétique ...

Pour découvrir toutes les **modalités de cette offre** et estimer le montant de la prime à laquelle vous pourriez prétendre, **rendez vous sur le site www.soregies.fr ou contactez SOREGIES au 05.49.44.79.00**

ETA - GIRAULT YVAN
Beauvais 86110 Chouppes
Port
06 87 68 72 83

dépannage-mécanicien-vente
AUTO XAVIER
autoentrepreneur
mecanicien
xavierauriault@free.fr
12 LE MOULIN COLON 86110
CHOUPPES
09/80/34/34/91
06/29/26/42/48
n°de siret :753053099

L'Épi
de la Pierre Rouge
Farines & pains
06.64.89.23.23
epidelapierrerouge@gmail.com
E.A.R.L. Vent d'Ouest Champivolles - 86110 CHOUPPES
En agriculture biologique depuis 1989
AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Etat civil

Naissances hors commune:
BIGEU Arthur, le 07/11/2017 à Poitiers.
GRIS Mathéo, Dominique, Michel, le 10/01/2017 à Poitiers.
GUILLON Éliott, le 10/11/2017 à Poitiers.
LASSALLE Tia, Fleur, Eva, le 28/10/2017 à Poitiers.
LAVIGNE Martin, le 15/05/2017 à Poitiers.
MÉTAIS Lucas, Patrick, Franck, le 29/09/2017 à Poitiers.

Reconnaissances anticipées:
GUILLON Sébastien, Pierre, Yves, le 10/10/2017.
LASSALLE Jérémy, Jacques, Michel, le 24/08/2017.
LAVIGNE Jérôme, le 22/04/2017.

Mariages
BARRAUD Jérémie, Julien et DUMEZ Jennifer, Marie, le 03/06/2017 à Chouppes.
PIAUD David, Franck et BRANCHU Angélique, Jacqueline, Dominique, le 17/06/2017 à Chouppes.

Décès
AURIAULT veuve BOILEAU Henriette le 12/01/2017 à Chouppes

Transcriptions de décès
GROULIER Bernard, le 04/10/2017 à Poitiers.
GUÉGAN Camille Félix, le 29/08/2017 à Poitiers.
LAVIGNE Lionel, Alain, Paul le 29/05/2017 à Poitiers.
MOREAU Jacqui, Sadi, le 12/01/2017 à Poitiers.
PARAT Michel, James le 24/07/2017 à Poitiers.
PERREUX épouse BARBOT Sylvie, Véronique, Anne, le 29/11/2017 à Poitiers.

Mairie

Secrétaire titulaire : Madame Blandine GIRARDEAU
Tél : 05.49.50.43.38
Courriel : chouppes@departement86.fr

Ouverture au public :
Lundi : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30
Mardi : de 9H30 à 12H30
Jeudi : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30
Vendredi : de 9H30 à 12H30
Permanence de la municipalité :
le samedi de 11H00 à 12H00.

Autres informations

Permanence Assistance Sociale D.D.I.S.S. :
Tous les jeudis matin à Saint Jean de Sauves sur rendez-vous.

Aide Ménagère à domicile :
Madame Nicole COURLIVANT tél : 06 11 31 82 78

Ordures ménagères : Enlèvement tous les lundis.
Tri sélectif : Enlèvement le jeudi tous les 15 jours.
(Suivre le calendrier donné par la Communauté de Communes du Haut-Poitou).

Date à retenir : Le 8 mai 2018 : Repas du 3ème Âge offert par la municipalité

Tarifs de la salle multi-activités

A fournir : Une caution de 600€
Assurance responsabilité civile

Ménage : 150 €
Location sur 2 jours : 1/2 tarif sur le deuxième jour quel que soit le type de location et la saison

Location Scénario 1 (Hall + Bar + Sanitaires)

Habitants de la commune		Habitants hors commune	
Hiver	60€	Hiver	80€
Eté	40€	Eté	65€

Location Scénario 2 (Salle entière)

Habitants de la commune		Habitants hors commune	
Hiver	255€	Hiver	380€
Eté	195€	Eté	315€

Location Scénario 3 (Salle entière sans les loges)

Habitants de la commune		Habitants hors commune	
Hiver	230€	Hiver	315€
Eté	170€	Eté	255€

Associations communales	Gratuité 1 fois dans l'année Gratuité pour l'assemblée générale Gratuité pour les animations culturelles (théatre, cinéma, spectacle noël, animations sportives, ….)
	Loto/Belote : Tarif à 50 % quel que soit le type de location et la saison
	Location Scénario 1 : Gratuit pour toutes les associations communales

Décisions conseil municipal

Travaux de voirie 2017

Des travaux de réfection et d'enrobé de la Route de Billy ont été réalisés pour un montant de 75 154,20 €.
L'entretien des routes communales s'élève à un montant de 18 740,72 €.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA de Poitiers.

Travaux Route de Billy

Travaux Bâtiments 2017

- Travaux d'entretien des bâtiments communaux (logements, presbytère) (clôture séparation logements, peinture, escalier et rambarde grenier atelier et divers travaux) Coût des travaux : 15 890,00 €.
- Travaux d'enduit, de couverture, de chainage aux dépendances de l'atelier communal.
  Coût des travaux : 13 464,33 € réalisés par les entreprises BO Rénov' de Mirebeau et Dinais Jean-François de Mirebeau.

Fiscalité 2017

En 2010, la transformation de la Taxe Professionnelle en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a impacté la répartition de la Taxe d'habitation entre les différents niveaux de collectivités, Département, Intercommunalités, Commune.
Suite à la création de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, les impôts économiques sont perçus par la Communauté de Communes. Ces impôts économiques étaient intégrés à la Taxe d'Habitation.
La Commune reçoit de la Communauté de Communes une attribution de compensation correspondant aux impôts économiques.
Afin d'éviter une pression fiscale trop importante pour les administrés, le Conseil Municipal a décidé de baisser le taux de taxe d'habitation dans la même proportion que ce que perçoit la Communauté de Communes.

Bilan Salle Multi-Activités 2017

Le bilan estimatif des coûts de la salle multi-activités est :
Dépenses (ménage, électricité, eau, assainissement) : 5 500,00 €
Recettes (locations) : 2 142,00 €
Reste à charge de la Commune : 3 358,00 qui est trois fois moins important que l'ancienne salle des fêtes.

Assainissement Collectif 2018

L'entreprise NCA de Neuville de Poitou a été retenue pour la réalisation d'une étude de diagnostic de l'assainissement collectif pour un montant de 26 360,00 € HT, pour un montant de subventions de 18 452,00 €.

Travaux cimetière 2018

Un pupitre a été acheté et installé. Les personnes souhaitant faire apposer une inscription pourront en faire la demande à la mairie pour un montant de 360,00 €.

Travaux bâtiments de l'école 2018

Des travaux d'économies d'énergie vont être réalisés au bâtiment de l'école en 2018. Il s'agit du remplacement des menuiseries extérieures, de l'isolation des combles et des murs, du remplacement de la chaudière, des radiateurs et du réseau d'alimentation.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Menuiseries	98 500,00	Pays Haut-Poitou et Clain	101 517,00
Isolation des murs	16 000,00	Communauté de Communes du Haut-Poitou 48 %	40 072,00
Isolation des combles	6 600,00	Commune 52 %	43 411,00
Chaudière	23 900,00		
Radiateurs + réseau	40 000,00		
Total	185 000,00	Total	185 000,00

Création d'une aire de jeux 2018

Suite au marché public pour les travaux de l'aire de jeux, les entreprises ont été désignées pour la réalisation des travaux de terrassement et d'installation de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans derrière la salle multi-activités.
Les travaux débuteront en 2018.

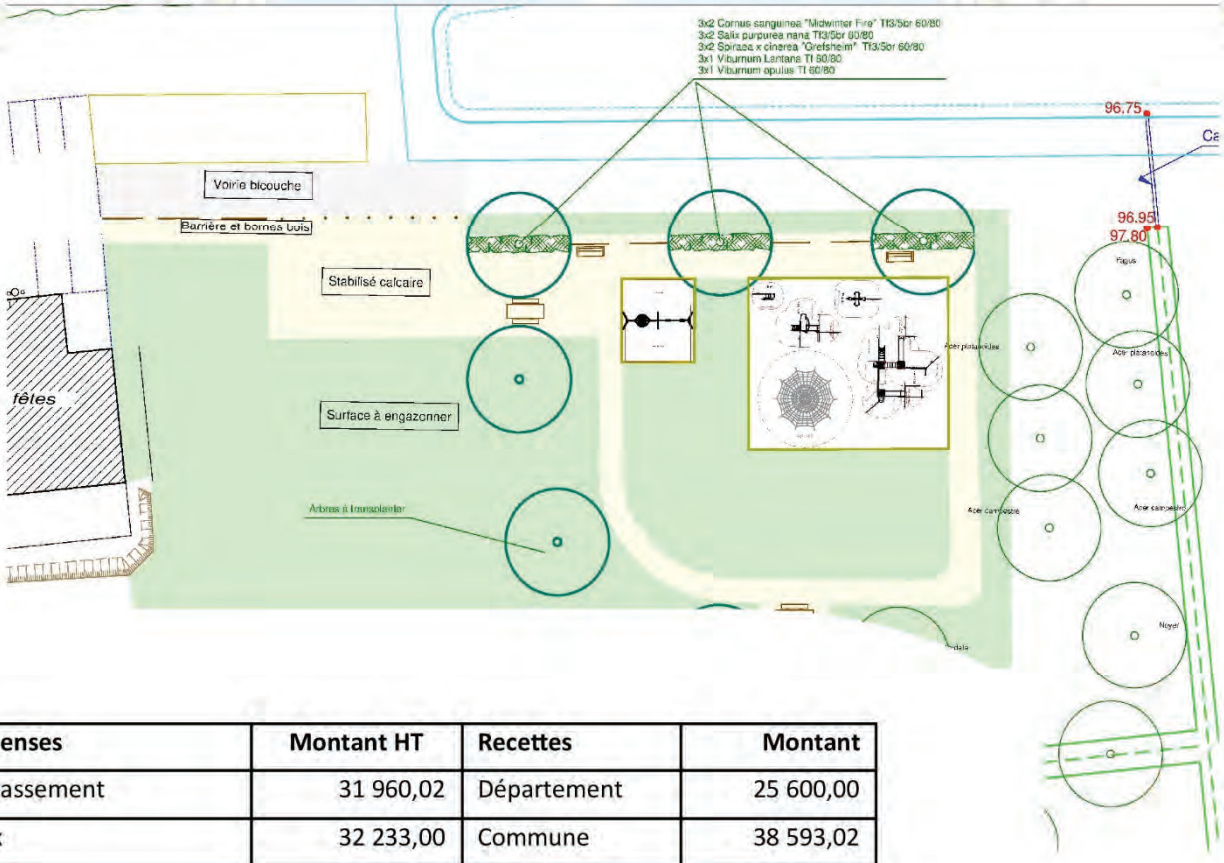

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Terrassement	31 960,02	Département	25 600,00
Jeux	32 233,00	Commune	38 593,02
Total	64 193,02	Total	64 193,02

Décisions conseil municipal (suite)

Sentier d'interprétation

Le dossier est à ce jour complet. Les travaux, principalement de signalétique, s'élèvent à 24 350,00 € HT.
La Commune est dans l'attente des subventions des fonds européens (programme LEADER) pour un montant de 19 415,00 €.

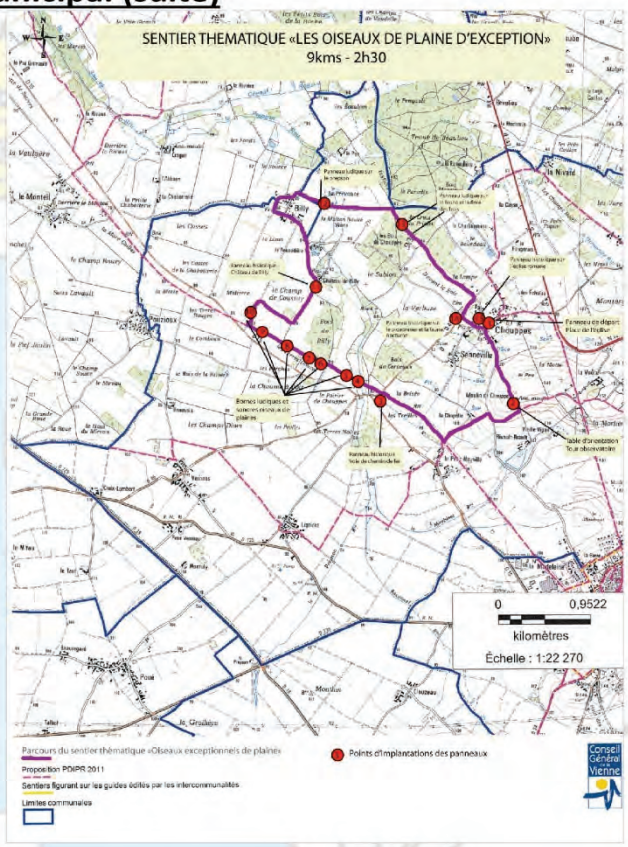

Conciliateur de justice à Mirebeau

M. Berger, conciliateur de justice est un bénévole nommé par le ministère de la justice.
Sa mission est notamment d'initier une tentative de résolution de conflits, qu'ils concernent les problèmes de voisinage, les difficultés des particuliers avec des artisans, des commerçants… afin d'éviter, en cas de d'accord que le litige soit porté devant un tribunal.
M. Berger reçoit **sur rendez-vous** à la mairie de MIREBEAU le 1er mercredi après-midi de chaque mois (sauf Août) entre 14h et 17h30.
Il est joignable au **0659402743**
ou par mail : **jean-paul.berger2@orange.fr**.

MORICET CHRISTOPHE
2 rue des bouteilles
Verrines
86110 Chouppes
05/49/03/38/68 ou 06/70/66/02/13
christophe.moricet@club-internet.fr
Location de matériel pour professionnel et particulier:
Bétonnière thermique, perfo,perceuse, visseuse dévisseuse,marteau-piqueur, clouteur, niveau laser,scie circulaire , meuleuse, groupe électrogène, Matériel de plomberie,chalumeau…

Association Foncière de Chouppes

Une météo clémente en arrière saison 2017 nous a permis de réaliser différents travaux :

- Curage des fossés : des Treilles-la Brisée de la Chapelle – Saint Léger du clos Girault.
- L'entretien des fossés (broyage).
- Remise en l'état d'un chemin de terre (La Doue photo ci-contre)

Un tas de pierres restant de la mise en conformité du Prepson a été mis à notre disposition. Avec l'aide des bénévoles et de leurs matériels, nous avons empierré une longueur de chemin (champs d'Aunez), rebouché quelques trous et le reste a été déposé à Mespieds comme convenu.

Je tiens à saluer cette initiative et à remercier tous ceux qui ont selon leurs compétences, participé à ces différents travaux.

Tous les membres de l'association foncière vous adressent leurs meilleurs vœux, pour l'année 2018.

Le président **Luc Meunier**

Curage des fossés

Chemin empierré (champs d'Aunez)

Le mot de Bruno Belin, Président du Département

La Vienne a besoin de son espace rural. Son équilibre, sa vitalité, sa santé sont indispensable à la totalité du territoire .Ce que la Majorité Départementale souhaite, c'est un rural connecté, des bourgs et centres vivants, une économie de proximité, des espaces accueillants et une identité préservée. Nous cherchons à promouvoir son dynamisme économique, à assurer une qualité de services et d'animations pour tous les âges.

Depuis 2015, le Département s'est engagé sur un programme « Construisons la Vienne de 2025 »à travers un plan d'investissements de 350 M€ pour la période 2016 - 2021. Cela signe un engagement fort pour l'avenir, avec des investissements publics dans l'objectif de renforcer les services aux habitants de la Vienne et conforter ainsi l'activité des entreprises locales.

Construit autour de 13 politiques d'envergure départementale, le programme du Département, pour la durée de la mandature, prend en compte l'ensemble des domaines pour lequel il a la responsabilité d'action, par compétence ou par volonté. Ce projet est indispensable pour la Vienne, pour son équilibre, son développement, son attractivité et son rayonnement.

Aux côtés de votre Maire, Benoit Prinçay, et de toute l'équipe municipale, je remercie tous les acteurs, collectifs, individuels, économiques, associatifs de votre commune qui amènent des réponses concrètes au quotidien. Je vous souhaite une excellente année 2018, des vœux de santé, de réussite personnelle et professionnelle.

Bruno Belin, Président du Département

Hommage à la doyenne de notre commune

Fille de Juliette et de Louis Guirot, Gisèle est née le 21 mai 1921, à La Rivière, petit hameau sur la Commune de Mirebeau, la plus jeune d'une fratrie de huit enfants.

Elle quitte l'école à l'âge de 12 ans pour le travail à la ferme où elle commence par garder les oies et les cochons au champ.

Gisèle, jolie fille aux cheveux châtains et aux yeux marron, a 20 ans quand elle épouse Maurice, un jeune musicien de la philharmonie de Mirebeau, le 27 septembre 1941. C'est la guerre et il a la chance de ne pas être appelé.

Le jeune couple s'installe sur une ferme, à la Rivière, sur la Commune de Chouppes.

De cette union vont naître deux filles, Pierrette, le 30 septembre 1943 et, Mauricette, le 23 octobre 1946.
Le métier d'agriculteurs les amène à s'installer, tous les quatre, au Petit-Neuville.

A sa retraite, elle participe au Club des Ainés Ruraux de sa Commune et elle aime s'occuper de sa maison et de son jardin. Et, comme toute grand-mère, elle prend plaisir à partager du temps avec ses quatre petits-fils Éric, Vincent, Christophe et Cédric.

Maurice décède le 29 janvier 2007 et Gisèle entre à la maison de retraite de Saint Jean De Sauves le 1er octobre 2009 où elle continuera d'y vivre de tendres moments avec ses deux filles.

Elle est entourée aujourd'hui de neuf arrière-petits-enfants.

Nous souhaitons de bonnes années encore à Madame Gisèle Boutin pour devenir une **CENTENAIRE**.

L'assainissement non collectif

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du Schéma Départemental de l'eau, le Département de la Vienne aide les particuliers à l'équipement de systèmes d'assainissement non collectif.

Les habitations non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation d'assainissement non collectif pour traiter leurs eaux usées. L'enjeu de ces installations autonomes est la prévention des risques sanitaires et la réduction de l'impact environnemental des rejets.

Pour inciter les propriétaires privés à se conformer aux obligations réglementaires relatives à l'assainissement non collectif, le Département en partenariat avec les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) volontaires, propose un dispositif de soutien favorisant ainsi la mise en place de solutions techniques adaptées, économiques et durables.

Qui peut bénéficier de l'aide Assainissement non collectif ?

L'aide concerne les particuliers pour leur résidence principale située en zone d'assainissement non collectif.

Elle est exclusivement destinée aux habitations existantes, dépourvues de système d'assainissement non collectif, diagnostiquées non conformes à l'article L1331-1-1 du Code de la santé publique, c'est-à-dire les habitations dont l'assainissement présente un risque avéré pour la santé publique ou pour l'environnement, nécessitant une mise en conformité dans un délai très court.

Comment faire une demande d'aide ?

La demande d'aide est réalisée auprès du **SPANC** dont dépend la résidence concernée.

Le SPANC signe une convention de mandat avec le Département afin d'instruire les demandes des particuliers,prend en charge l'instruction technique et administrative du dossier du particulier, de la conception à la réception des travaux. Il transmet les éléments aux services du Département, en amont puis après la réalisation des travaux

Le Département informe directement les propriétaires par courrier de la décision d'aide financière,verse l'aide financière aux propriétaires dès la réception du certificat de conformité de l'installation d'ANC, délivré par le SPANC, et des factures acquittées.

Les particuliers signent une convention avec le SPANC de leur commune ou de l'intercommunalité, afin de permettre la gestion des dossiers pour le compte du Département.

L'école parentale de l'association Ecol'autrement est ouverte !

Depuis le 4 septembre 2017, les locaux de l'ancienne école de Chouppes accueillent des nouveaux écoliers. Les membres de l'association Ecol'autrement ont travaillé sur le projet pendant deux ans pour rendre possible cette ouverture. (plus d'informations sur l'association : https://ecolautrement.jimdo.com/) Un partenariat s'est progressivement mis en place avec la commune de Chouppes, l'association UEJM, qui gère le centre de loisirs dans les mêmes locaux, et la communauté de communes du Haut Poitou : il a permis d'acter concrètement l'implantation de l'école sur la commune.

14 enfants, âgés de 3 à 9 ans, (dont 3 familles Chouppoises) sont actuellement scolarisés dans un format « classe unique ». Laure est l'éducatrice pédagogique, recrutée par l'association pour mettre en œuvre le projet pédagogique au quotidien avec les enfants. Les trois piliers sont : le vivre ensemble, le lien à la Nature et les pédagogies actives. L'association a choisi de développer l'école en s'inspirant du « modèle » dit « du 3ème type », développé et théorisé pendant de nombreuses années par Bernard Collot, instituteur dans une classe unique publique du sud de la Vienne. (pour plus d'informations, rendez vous sur son blog : http://education3.canalblog.com)

« Curiosité, libre initiative, affectif, créativité, confiance en soi et aux autres, absence de pression, état sécure, épanouissement... en sont les clefs. » (B. Collot)

Pratiquement 3 mois après cette première rentrée, les enfants et les adultes commencent à se connaître, ils ont établi ensemble les premières routines et règles de vie de la classe. L'ambiance est tour à tour joyeuse, studieuse, dansante, paisible... Chacun évolue à son rythme et avec enthousiasme au sein du groupe.
Les familles sont très présentes dans ce système d'école parentale : elles assurent bénévolement l'accompagnement des enfants lors des temps de garderie, de cantine, de ménage, et viennent en soutien à l'éducatrice sur les temps pédagogiques.

L'aménagement des salles de vie et des extérieurs (cour et jardin pédagogique) se fait progressivement, avec la participation active des membres de l'association et des sympathisants.

L'association continue aussi, avec le soutien de la CAF, de créer et proposer des ateliers parents/enfants à chaque vacances scolaires et travaille à la mise en oeuvre de temps conviviaux de réflexions, et d'expérimentations ouvert à tous autour du thème de la parentalité.
L'école souhaite une réelle ouverture sur le village et les alentours, aussi une fois les repères pris pour chacun, la porte sera ouverte aux bénévoles, visiteurs ponctuels et intervenants éventuels.

Nous contacter au 05.16.08.45.96 ou sur ecolautrement-nord86@mailoo.org.

Le mot de l'ACCA

Association Communale de Chasse Agrée

Les années se suivent et se ressemblent, l'importante diminution de l'espèce lièvre constatée l'année précédente se confirme cette année malgré une population convenable constatée au printemps.

Comme l'an passé, cette pénurie nous a obligé à anticiper la fermeture de la chasse de l'espèce.

Des tableaux de chasse variables selon les secteurs pour le perdreau, mais contrairement aux lièvres il reste une population raisonnable. Les cailles et les pigeons semblent en progression.

La pression accrue des prélèvements sur l'espèce renard reste soutenue, malgré un prélèvement annuel d'une quarantaine d'éléments depuis plusieurs années la population semble en augmentation, nous continuerons nos efforts de destruction, merci à tous ceux qui y contribuent.

Notre effectif a connu une diminution importante cette année, une quinzaine de chasseurs en moins par rapport à l'année précédente.

Calendrier des manifestations 2018 :

Samedi 27 Janvier : Chasse à courre aux renards et diner dansant

Dimanche 3 Juin : Assemblée générale de l'association

2ème quinzaine de décembre : Chasse à courre au chevreuil

L'Association Communale de Chasse Agréée de Chouppes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Président

LE CLUB DE L'AMITIÉ

ACTIVITÉS:

- Les repas mensuels, jeux, l'après-midi : troisième jeudi du mois,
- Concours de belote interne ouvert à tous, consulter le planning du mois.
- Les ateliers d'art floral et créatif.
- Participations aux dons : Secours catholique, Téléthon et ligue contre le cancer.

SORTIES ET AUTRES ACTIVITÉS :

- **19 janvier** : Assemblée générale, autour d'un buffet froid et d'une galette des rois.
- **1er mars** : Concours de belote, ouvert à tous.
- **14 mars :** La journée des retrouvailles, en ANJOU.
- **27 avril :** Pâques, messe, repas animation par deux musiciens Simon et Claude.
- **10 Mai :** Croisière sur la Garonne.
- **24 mai :** Concours de belote, ouvert à tous.
- **15 juin :** Buffet campagnard.
- **Le 22 juin** : Concours de belote, ouvert à tous.
- **24 août :** Pique nique à l'étang du Rivault-Brault chez Charles et Yeyette.
- **13 septembre :** concours de belote, ouvert à tous.
- **14 octobre** : Spectacle Notre dame de Paris à Nantes.
- **4 décembre :** Noël avant Noel à Aiffres.
- **14 décembre :** Noël, messe, repas, anniversaires, animation par deux musiciens Simon et Claude.

Le président, Gérard BOULAIS, son bureau et les membres du club,
vous présentent une heureuse année 2018.

Echos de Billy : Repas de village, samedi 8 juillet 2017.

sous le soleil exactement...

pas n'importe où... *(Serge Gainsbourg)*

à Billy, bien sûr !

Nos deux voisins,
Jean-Michel Blandineau
et Yves Méron
se sont associés
pour nous gratifier d'un
service ***"Grand Style "*** *!*

Les "Anciens" ont été particulièrement choyés par leurs hôtes.

Yves les a fait bénéficier de l'agréable fraîcheur de sa salle à manger .

Les amis de Saint-Jean-de-Sauves ont installé un barnum sous lequel les plus jeunes vont déjeuner.

Ce samedi est un jour de canicule . il fait plus de 35° sous la toile. cela n'entame ni la bonne humeur ni l'appétit !

Michel Hennequin et son épouse, nos voisins belges, en fins gastronomes, apprécient le broyé poitevin à sa juste valeur.

Luc Meunier n'oublie jamais de faire la promotion du bulletin municipal

Encore
merci à Yves
et Jean-Michel
pour
cette belle journée
d'amitié partagée.

Un grand sourire pour la traditionnelle photo de famille.

Déjà prêts à nous retrouver tous en 2018 !

15 Septembre 2017: 1 an après son installation sur le Viennopôle du Mirebalais, visite de découverte chez Viti Poitou Prestations.

Quelques repères.

Le 16 février 2016, le Conseil Communautaire décide de vendre une parcelle à la **SAS Viti Poitou Prestations** * (VPP) qui envisage la création d'un ***espace de vinification*** sur le site vierge du Viennopôle.
Tout va très vite puisque le bâtiment flambant neuf est inauguré à la mi-septembre de la même année, prêt à accueillir sa première vendange.

*** En savoir plus:** VPP a été créée officiellement le 5 novembre 2015. C'est une "SAS": Société par Actions Simplifiée pluripersonnelle. (une trentaine de viticulteurs s'associent et signent les statuts). Son siège social est chez son Président, bien connu et respecté, Jeannot Quiau, à Nantilly, commune de Chouppes.

Développer le vignoble et redonner leurs lettres de noblesse aux vins du Haut-Poitou.

Personne n'a oublié le traumatisme subit par les viticulteurs de notre région à la suite du dépôt de bilan de la Cave coopérative de Neuville en novembre 2013. De 1948 et 2013, cette structure avait permis aux vins du Haut-Poitou, sauvignons et cabernets, d'accéder au label VDQS (Vin Délimité de Qualité Supérieure) et d'être largement commercialisés tant en France qu'à l'export (le label VDQS a disparu en 2007)

Le projet des viticulteurs locaux impliqués dans VPP envisage la plantation de 100 ha supplémentaires de vignes sur 10 ans et permettrait à terme la création de 15 emplois indirects dans les exploitations agricoles.

La Maison Lacheteau SA, implantée à Tillières (49) près de Nantes, a financièrement fortement soutenu le projet.
Cette importante société, filiale de **GCF** (Grands Chais de France), numéro un français du commerce des vins, est **l'unique client** de Viti Poitou.
Lacheteau contrôle tous les stades de production, depuis la vigne jusqu'à la commercialisation en bouteilles et se charge de promouvoir largement les vins du Haut-Poitou.
A l'arrivée des vendanges sur le site du Viennopôle, c'est l'œnologue "Lacheteau" qui supervise les opérations et encadre le travail de personnels saisonniers.

Pratiquement personne sur le site en dehors de la période de vendanges !

L'installation est entièrement automatisée et tout peut être en permanence surveillé et piloté à distance depuis la Maison Lacheteau. La période principale d'activité humaine correspond à celle des vendanges locales qui varie un peu selon les années. En dehors de la période des vendanges, Viti Poitou pas de salarié permanent sur le site.

écran tactile de commande qui pilote l'arrivée du raisin

Aperçu du chai depuis la D 347

Vendredi 15 septembre 2017, jour de vendanges chez VPP

En cet après-midi de fin d'été, la météo est plutôt fantasque. Alors qu'il pleut à verse sur le Viennopôle, Monsieur Fleury, viticulteur adhérent, arrive avec la fin de sa récolte. Il annonce qu'à Thurageau, le soleil tape fort !

la remorque recule sur le quai jusqu'à une barrière sécurisée dotée d'une alarme très sensible.
*la grande fosse, sorte d'entonnoir en inox, est couramment appelée une **trémie.***

*pour les techniciens, c'est un **conquet de réception de vendanges à vis.***

la benne déverse son contenu .
ici du cépage Sauvignon.

*on constate que la machine à vendanger permet de fournir une récolte débarrassée presque totalement des parties ligneuses (**rafles**) et des feuilles.*

*pendant ce temps, un échantillon de baie (grain de raisin) qui a été prélevé dans la benne est analysé à l'aide d'un **réfractomètre digital** la lecture directe indique le degré de sucre.*
Ici, 11,8 ° "Brix".
c'est une bonne moyenne.

*la récolte est aussitôt poussée par une vis sans fin vers **l'érafleur** (égrappoir)*

Suite page 2

l'érafleur , érafloir égrappoir *ou* ***égreneur:***
à l'intérieur,
un "hérisson" tourne
dans un cylindre perforé
et sépare les baies
des rafles restantes,
la vinification ne
s'effectuant que
sur les seules baies.
cette opération brutale
opère en même temps
un foulage qui fait
éclater les grains.

les ***rafles*** *sont évacuées*
à l'extérieur par vis
vers une benne pour
être compostées.

les baies sont pompées
vers l'un des 2 pressoirs
pneumatiques mobiles
(actuellement loués).

le ***pressage/pressurage***
va durer 2 h 30.

un pressoir pneumatique est constitué d'une membrane souple gonflée à l'air comprimé qui presse sur un cylindre perforé . Il permet de travailler de façon douce et automatisée. chaque pressoir peut passer 15 à 18 tonnes de raisin par cycle.

à la fin du cycle,
les ***moûts*** *extraits*
sont pompés vers une
cuve et mis au froid pour
la ***décantation*** *puis*
la ***clarification.***

à l'issue du pressage,
la ***râpe*** *ou* ***marc,***
mélange quasi sec
constitué des pellicules
et pépins du raisin,
va rejoindre les rafles
dans une benne
à l'extérieur.
6 t de raisin donnent
environ 850 kg
d'ensemble rafles+râpes
soit près de 15%.

le but est de sortir le maximum de jus (moût).

tous ces "déchets"
prendront ensuite la
direction de Blaye
en Gironde pour être
distillés ou compostés.

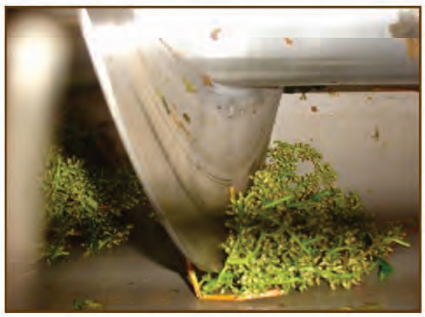

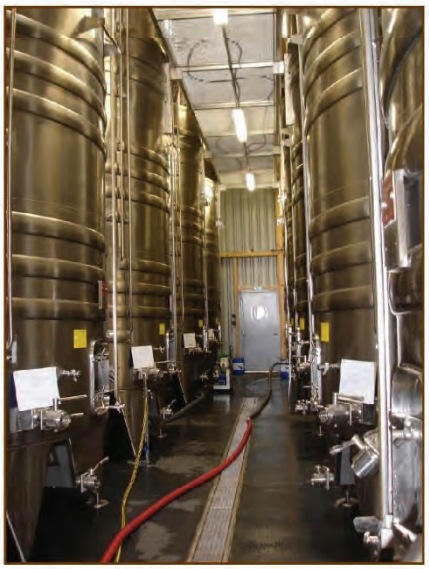

des résidus indésirables
subsistent dans le moût
qui est conduit par une
pompe dans une cuve pour
son ***débourbage*** *.*
le froid favorise
la ***décantation.***

le ***Maître de chai,***
oenologue, va devoir montrer désormais son savoir-faire:
<< je vais gérer mes bourbes, je vais jouer sur la turbidité, je vais doser mes levures et lancer ma fermentation à 15-16°...>>
out un vocabulaire complexe s'abat sur le pauvre visiteur qui admire les grandes cuves en inox toutes dotées d'un système de thermorégulation.
plus de 2000 hl sont déjà cuvés.

Viti Poitou Prestations
assure le pressurage de chardonnays et sauvignons ***IGP*** *qui repartent dès le lendemain pour être vinifiés sur un autre site.*

les ***AOC "Haut Poitou"***
doivent être vinifiés dans l'aire d'appellation et sont "élevés" dans le chai du Viennopôle.

le Maitre de chai ne commence pas la vinification tout de suite. Exemple:
<< Je laisse les sauvignons à 3° pendant 12 jours avant de lancer la ***fermentation*** *qui dure environ 15 jours >>*
les jus sont laissés sur ***lie*** *jusqu'à la mise en bouteilles qui se fera sur un site ligérien de la maison Lacheteau.*

tandis que les blancs grelottent à 3°, le pinot noir passe à l'extérieur par une chaudière qui le "monte" à 70° afin d'en extraire la couleur.
le processus de vinification semble plus délicat que pour les blancs ,
mais ceci est une autre histoire...

dans quelques mois,
tous ces bons vins seront
prêts à déguster ...
avec modération !

Avec tous mes remerciements à:

Jeannot Quiau, *Président de la SAS,*
Jérôme Bondu, *Maître de chai,*
Denis Challeau, *Assistant du Maître de chai,*
David Plaire, *Presseur (Entreprise Gazeau, Angoulême),*
Jean-Victor Destrac, *Agent administratif,*

pour leur accueil sympathique et pour leur grande disponibilité en cette période chargée .
Compliments aux 32 premiers viticulteurs qui ont permis l'installation de ce bel outil à Chouppes.

Jean-Pierre Muselet. Billy. Décembre 2017

LES AMIS DU MOULIN

La girouette qui nous indique le sens du vent
Et les points cardinaux

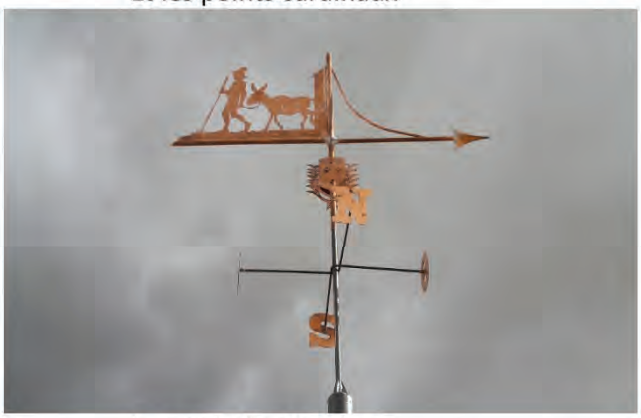

Les amis des Moulins
Ravis de la mise en place de la Girouette

Inauguration de la plate-forme le 26 août 2017

LES TRAVAUX EN 2017

En 2017, les amis des moulins ont réalisé l'entretien du site : peintures, tables pique-nique, fenêtres, portes.
Ils ont accompagné l'entreprise pour finaliser les travaux de la plate-forme. Ils ont mis en place la girouette, préparé et participé avec la commune à l'inauguration du 26 août.

Ils ont participé
aux organisations des fêtes de Chouppes.

ORGANISATIONS

Accueil le 23 avril du comité des fêtes au Moulin qui organisait la chasse aux œufs de pâques

Le 22 juillet, comme chaque année, ils ont organisé le repas dans la salle multi activités rassemblant petits et grands (219 personnes).

Organisation sur le TELETHON du Nord Vienne
Le 2 septembre : la pêche au Rivault-Brault
Le 9 décembre : accueil des groupes vélos et marcheurs, repas à midi avec les invités.

PROJETS et ORGANISATIONS 2018

Les amis des moulins vont continuer l'entretien du site : peintures, abords.
Le repas se tiendra
Le samedi 21 juillet 2018 à 12h30.
Ils participeront comme chaque année
aux organisations des fêtes de Chouppes.
La pêche TELETHON est prévue le
1er septembre 2018 au Rivault Brault.
Le TELETHON national début décembre à Chouppes.

Le président le bureau, les membres de l'association remercient les personnes qui sont venues partager notre repas
le 22 juillet 2017, à l'inauguration de la plate-forme panoramique et ils vous présentent à toutes et à tous des vœux de bonheur et santé pour l'année 2018.

Les amis des Moulins

La Chouppoise (Comité des fêtes)

Chers Chouppois et Chouppoises, comme les années précédentes nous vous avons proposé différents rendez-vous pour toute la famille. Pour les petits : la chasse aux œufs, la kermesse et un spectacle de magie et pour les plus grands : un concours de belote, une marche semi-nocturne, un marché des producteurs, un dîner dansant et une nouveauté un loto qui a rassemblé plus de 200 personnes qui ont tenté leur chance.

Cela fait déjà 10 ans que je préside l'association. J'ai passé d'excellents moments, de fous rires, d'émotions avec notamment notre première coupe Europe espoir de montgolfières à Chouppes en 2012, le concert des tambours du Bronx en 2015 qui a rassemblé plus de 20 000 personnes, et toutes les nuits romanes, mais malheureusement parfois de larmes avec le départ tragique et beaucoup trop tôt de quelques bénévoles avec une pensée particulière pour Jean-Marc Sergent. Avec toute l'équipe on a réussi à apporter de la culture dans nos campagnes avec des spectacles pour les enfants, du théâtre pour les plus grands et des concerts avec la collaboration de la commune, ou apporter des nouveautés avec les marchés de producteurs. C'est souvent que l'on entend « Il se passe toujours quelque chose à Chouppes ». Malgré tout, je laisserai ma place de présidente lors de notre prochaine assemblée générale. Je ne lâche pas complètement le bénévolat, je resterai membre active et j'apporterai mon aide à mon ou ma remplaçant(e). Je dis un GRAND MERCI à tous les bénévoles qui sont venus ou qui y sont encore, j'y ai lié des amitiés sincères. Je remercie également la commune qui à l'initiative de projets complètement fous nous a toujours aidé, à la communauté de communes du mirebalais et le Haut Poitou pour son aide technique et matérielle pour les marchés des producteurs et les concerts.
Je souhaite bonne chance à celui ou celle qui prendra ma place.

N'hésitez pas à venir rejoindre, l'association
Pour cette année 2018, voici le programme :

13 janvier (13h) : **concours de belote**
10 février (20h) : **loto**
5 avril (20h) : **assemblée générale**
8 avril (11h) : **chasse aux oeufs au moulin**
au printemps : une marche semi-nocturne
20 mai (9h) : **vide grenier**
14 juillet (dans l'après-midi) : **kermesse des enfants**
3 novembre (20h) : **dîner dansant**
16 décembre (15h30) : **spectacle de Noël**

Toute l'équipe de La Chouppoise se joint à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

Delphine Moreau

Séances d'exercices physiques
à la salle Multi-activités

Elles ont lieu le mardi de 11h à midi. Assouplissement, étirement, équilibre, Relaxation.

Elles se déroulent dans la bonne humeur sous la direction de Mauricette.

Rejoignez-nous, même si c'est en cours d'année.

Vous serez les bienvenus.

Meilleurs vœux 2018.

UNION FRATERNELLE
DES ANCIENS COMBATTANTS
SECTION DE CHOUPPES

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'UNION FEDERALE DE CHOUPPES ANNEE 2017

Mardi 7 février : Assemblée Générale des AFN de Chouppes.

Mercredi 15 février : Concours de Belote.

Jeudi 16 mars : Réunion des Présidents Nord Vienne à la Salle des Fêtes de Mirebeau.

Dimanche 19 mars : Recueillement au Monument aux Morts avec des conseillers municipaux ;
Vin d'honneur et repas amical avec les épouses et quelques conseilllers.

Samedi 22 avril : Congrès Départemental UFVG-ACV à Aslonnes-Les Roches Prémaries-Andillé qui a réuni 425 personnes dont 6 de Chouppes.

Lundi 8 mai : Défilé : Lectures au Monument aux Morts par Mr le Maire Benoît Prinçay, par le Président des AFN Gérard Boulais, et par 2 élèves de l'Ecole : Victor et Julie.
Remerciements aux 4 Porte Drapeaux dont 2 de Mirebeau, l'un étant un jeune.
Vin d'honneur et repas offert par la municipalité.

Jeudi 14 juillet : Défilé avec les Porte Drapeaux.

Dimanche 23 août : Cérémonie au Monument aux Morts à Guesnes puis à l'église et retour à la Stèle du maquis de Scévolles.

Mercredi 27 septembre : Concours de Belote.

Mercredi 11 octobre : Assemblée Générale des Présidents Nord Vienne à Champigny en Rochereau.

Mardi 17 octobre : Réunion des Bureaux AFN de Mirebeau et Chouppes en vue d'un regroupement.

Samedi 11 Novembre : Malgré le temps incertain, le défilé a eu lieu puis dépôts de Gerbes au Monument. Remerciements par les autorités. Retour à la salle Multi-activités pour la suite de la cérémonie : Lecture des messages par le président, vice-président, le Maire et les enfants Victor et Julie ; Chant des Partisans et vin d'honneur clôture la cérémonie.

DATES A RETENIR POUR 2018 :

Mardi 6 février : Assemblée Générale à la Salle Multi Activités.
Mercredi 14 février : Concours de Belote.
Lundi 19 mars : Recueillement au monument Morts aux en hommage aux AFN.
Mardi 8 mai : Cérémonie au monument aux morts.
Samedi 12 mai : Cérémonie à l'Arc de Triomphe à PARIS pour le 100è anniversaire de l'UFVG.

L'UNION FRATERNELLE DE CHOUPPES SOUHAITE A TOUS UNE BONNE ANNEE 2018.

EMIM
ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr
Site : http://emim.jimdo.com

Présidente : Frédérique RICHARD -
Coordinateur : Philippe DEBIAIS - 06.33.58.17.59

L'EMIM est une association loi 1901.
Nouveau : depuis la rentrée 2017/2018 elle a repris la gestion de l'école de musique de Neuville.
12 animateurs de l'enseignement musical et un coordinateur, tous qualifiés, et issus de milieux musicaux différents, garantissent un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous.

L'école compte **150 élèves à la rentrée 2017/2018. Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année. N'hésitez pas à prendre contact avec le coordinateur.**

- ✓ **Les cours :** Ils s'adressent à tous les amateurs de 4 à 77 ans et plus.
  L'enseignement est délivré sur **3 pôles**. Ils ont lieu soit à **Maisonneuve** dans les locaux de l'EMIM 2bis rue de Mirebeau**,** soit à **Mirebeau (école J Raffarin)** soit à **Neuville (école Jules Ferry).**

2 formations cumulables et indépendantes :

- ➢ **Formation musicale :**
  Eveil musical (4/5 ans), initiation musicale (5/6 ans), formation musicale sur 3 ans enfants et adultes.
- ➢ **Formation instrumentale :**
  Les instruments suivants sont pratiqués actuellement et font l'objet de cours tant à Maisonneuve qu'à Mirebeau et Neuville : Batterie, clarinette, flute, guitare, piano, saxophones, trombone, tuba, trompette.

D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes. N'hésitez pas à vous renseigner.

L'EMIM c'est aussi :

- ♫ **Un atelier de musique actuelle ou musique amplifiée** pour des musiciens voulant créer un groupe et avoir des occasions de se produire en public lors de manifestations.
- ♫ **Un ensemble de saxophones**
- ♫ **Un ensemble de cuivres** composé de musiciens issus de tout le territoire du Haut Poitou
- ♫ **Un atelier jazz** pour ceux qui aiment le swing…
- ♫ **Un orchestre junior** parce que la valeur n'attend pas le nombre des années …
- ♫ **Un atelier improvisation** parce que l'inspiration vient en jouant …

Pour plus de renseignements [tarifs, animations passées et à venir] merci de consulter le site : http://emim.jimdo.com

OPTIMHOME.COM 1er réseau immobilier à domicile
Le Réseau National Immobilier différent !
AUBOURG Joel
Agent mandataire Vienne
8 le Moulin Colon 86110 CHOUPPES
Mobile : 06 83 45 24 31
joel.aubourg@optimhome.com
Site web de l'agent
RSAC : 352 073 084 POITIERS
Siège social Optimhome :
400 Av de Roumanile - BP 309
Sophia Antipolis - 06410 BIOT
Tél : 04.94.39.89.42
WWW.OPTIMHOME.COM

EARL du My
Entreprise de travaux agricoles
POLIGNY 86100 CHOUPPES
PORTABLE : 06 83 34 73 30
FAX : 05 49 50 84 16

L'Union Enfance Jeunesse du Mirebalais (UEJM), une jeune association ouverte à tous

L'UEJM a été créée, à Mirebeau, en mai 2013. Depuis le 29 juin 2016, les familles sont devenues adhérentes à part entière de l'association et lors de notre dernière Assemblée Générale, 4 adhérentes sont venues renforcer les instances de l'association.

Une association ayant pour orientations la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse

Par conventionnement avec la Communauté de Communes du Haut Poitou, la CAF et la MSA, mais aussi financements respectifs de ces trois partenaires et la participation financière des familles, l'UEJM gère 5 équipements : l**es 3 Accueils de Loisirs** situés sur les communes de Champigny-en-Rochereau, Chouppes et Vouzailles, le **« RAMI »** et le **« LAEPI »,** tous deux situés à Mirebeau, mais dont les activités sont également effectuées en itinérance sur le territoire.

Le LAEPI, qu'est ce que c'est ? : C'est un **L**ieu d'**A**ccueil **E**nfants **P**arents **I**tinérant animé par Valérie GARGOT et Hélène DENQUIN, pour tous les parents et leurs enfants non encore scolarisés (0-6 ans)

- Pourquoi ? : - pour rencontrer et échanger avec d'autres parents dans un cadre convivial pour l'éveil et la socialisation de l'enfant
  - pour accompagner votre enfant au travers de moments ludiques avec d'autres enfants et adultes
- Quand ? : tous les vendredis matins de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)
- Où ? : en itinérance sur les communes du Mirebalais, suivant un planning affiché dans les locaux
- Contact : Pour tout renseignement : Valérie GARGOT au 06 17 12 87 10 (le jeudi après-midi de 14h à 16h)
  19 bis, rue Maurice Aguillon 86110 MIREBEAU ou laepi.mirebalais@gmail.com

Une nouveauté : depuis septembre 2017 : Hélène DENQUIN est devenue la deuxième animatrice du LAEPI

Le RAMI, qu'est ce que c'est ?: c'est le **R**elais **A**ssistant(e)s **M**aternel(le)s Itinérant animé par Fabien TROUVE
C'est un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement, de médiation qui s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents. C'est aussi pour les usagers, le moyen de se rencontrer et d'échanger.

Le RAMI propose aux enfants de jouer, de s'éveiller, de se socialiser, d'expérimenter. Les adultes accompagneront les enfants dans cette démarche sans souci d'un résultat fini et sans faire à leur place.

Le RAMI propose aux assistant(e)s maternel(le)s de se rencontrer, d'échanger, de s'informer sur leur statut de salarié, leurs droits et devoirs et d'enrichir leurs compétences, et d'être médiateur en cas de litige.

Le RAMI propose aux parents de les informer sur les modes de garde, de leur mettre à disposition la liste des assistant(s) maternel(le)s, de les informer sur leur rôle d'employeur et être un lieu d'écoute et d'échanges notamment lors de soirées à thème.

Les ateliers d'éveil sont ouverts de 9h30 à 11h30, les lundi et mardi matin (une semaine sur deux) et le jeudi matin, suivant un planning affiché dans les locaux.

Permanence téléphonique ou d'accueil sur rendez-vous le lundi et le jeudi de 14h à 19h30
Contact : pour tout renseignement : Fabien TROUVE au 05 16 34 69 99 ou 06 20 78 80 74
19 bis, rue Maurice Aguillon 86110 MIREBEAU ou rami.mirebalais@gmail.com

Les 3 Accueils de Loisirs de Champigny-en-Rochereau (3/6 ans), de Chouppes (3/12 ans) et de Vouzailles (6/12 ans)

Ils fonctionnent sur la base d'un projet éducatif commun aux 3 « ALSH » et sont à destination des familles, des enfants et des préadolescents âgés de 3 à 12 ans, habitant la communauté de communes du Haut Poitou, les mercredis et les vacances scolaires. Durant celles-ci, les « alsh » ont une amplitude d'ouverture de 7h15 à 19h00.
Les projets et activités pédagogiques sont menés par une équipe d'animation dynamique, qualifiée faisant appel aux outils méthodologiques d'une pédagogie par objectifs, différenciée et adaptée aux capacités des enfants accueillis.
Nous accueillons aussi les enfants en situation de handicaps, dans une logique d'inclusion, mais en tenant compte de nos locaux, notre organisation et financements actuels.
Nous avons la volonté d'impliquer les parents & ses adhérents dans notre projet associatif pour faire comprendre aux parents et aux enfants qu'ils ne sont pas des « simples consommateurs de loisirs ».

LES HABITANTS PEUVENT ENCORE INSCRIRE LEUR ENFANT SUR LES MERCREDIS ET LES PROCHAINES VACANCES !!!

Pour tout renseignement ou pour toute inscription : Sandrine BERGEON au 06 18 97 87 35ou alsh.uejm@gmail.com

INTER | F ormation A nimation C ulture E conomie S ocial

L'association Interfaces, présidée par Mme Laurence AGUILLON, est présente sur de nombreuses communes du Mirebalais depuis plus de 25 ans.
INTERFACES est une Maison Pour Tous, favorisant l'éducation populaire et le lien social à travers différents ateliers ouverts à tous.
Une équipe de professionnels et de bénévoles vous accompagne pour réaliser vos objectifs.

L'essentiel de l'activité repose sur les **ateliers d'accès aux savoirs de base**.
Un responsable de formation propose la mise en place d'un parcours de formation individualisée en fonction de votre projet, soutenant ainsi l'insertion sociale et/ou professionnelle.
Les ateliers d'accès aux Savoirs de Base que nous proposons:

- Savoirs de Base (lecture, écriture,calcul),
- Savoirs Numériques, (utilisation de matériel informatique, ou nouvelles technologies: smartphone / tablette),
- Aide au Code de la Route (accompagnement, apprentissage, en accord avec les auto-écoles),
- Apprentissage du français pour les personnes de nationalité non francophone.
- Accompagnement et soutien à la préparation de certains concours et examens.

Si vous avez envie ou besoin d'une aide pour lire, écrire, compter, communiquer, vous informer, vous repérer, vous présenter… Venez nous voir

INTERFACES – Maison Pour Tous, ce sont aussi des interventions dans les écoles :

TAP – Temps d'activités Périscolaires : « Etre en scène, se mettre en jeu »,	**Accompagnement à la scolarité en partenariat avec l'école primaire Jean Raffarin.**
L'objectif de cet atelier est de permettre à l'enfant de s'approprier une démarche artistique théâtrale dans laquelle il pourra découvrir, explorer et expérimenter ; lui offrir un espace d'expression passant par un travail de valorisation et de confiance en soi. Atelier proposé à chaque école primaire pour une période scolaire (Champigny, Cuhon, Mirebeau (2 périodes scolaires),Thurageau et Vouzailles).	Les enseignants proposent à des enfants de suivre cet atelier 2 fois par semaine de 16h30 à 18 heures. Il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs, mais de favoriser l'apprentissage à l'aide d'activités ludiques et pédagogiques. Cet atelier est animé par des formateurs bénévoles et encadré par une coordinatrice-formatrice salariée de notre structure.

INTERFACES – Maison Pour Tous, ce sont également des ateliers créatifs et de détente pour tous :

Les personnes intéressées apprennent ou se perfectionnent en peinture ou en couture au local situé au premier étage de la salle des fêtes à Mirebeau.

La couture	**La peinture sur soie**
Tous les mardis de 14 h à 17 h. Animation par Mme Vrignaud.	Tous les mardis de 20 h à 22 h 30. Animation par Mme Poignand

Venez rejoindre une équipe sympa !!! - INTERFACES – Maison Pour Tous recherche de nouveaux bénévoles.

Mettez votre temps libre et vos compétences au service des autres.

Interfaces, Maison Pour Tous – 5, rue de l'Industrie - 86110 Mirebeau - 05.49.50.31.26
interfaces.socle@gmail.com
Coordination et formation assurées par Mme Amélie Guénal et M Damien Galeron

Heures d'ouverture, à MIREBEAU
Lundi 8H30 - 12H30
Mardi 8H30 - 12H30 / 13H30 – 17H00
Mercredi 8H30 – 12H30 / 13H30- 17H00
Jeudi 8H30 – 12H30 / 13H30- 18H00
Vendredi 8H30 à 12H30
Permanence à LENCLOÎTRE
le jeudi de 8H30 à 12H

Adhésion à l'association : 5 euros

Mission Locale d'Insertion du Poitou

La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI) à votre écoute et à votre service!

La MLI accueille **tous les jeunes sortis du système scolaire** et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle.
Les demandes sont variées : faire le point sur son **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé dans sa recherche d'**emploi**, s'informer sur les **aides** utiles **au quotidien**...
La MLI porte également une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et formation de **toute personne de + de 26 ans** de la communauté de communes du Mirebalais
La MLI propose aussi une offre de services en direction des entreprises de façon à :

- Promouvoir leurs activités,
- Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

Pour obtenir des informations régulières sur notre actualité,
connectez-vous sur le **site de la MLI** : **www.mli-poitiers.asso.fr**
et sur Facebook : https://www.facebook.com/MLIduPoitou

Pour prendre rendez-vous, un numéro à composer = **05 49 30 08 50**

Un accueil de proximité (sur rendez-vous) :
A Mirebeau au sein du Pôle Economie Emploi, 5 rue de l'Industrie.

L'ADMR vous accompagne

A tous les âges de la vie, l'ADMR vous accompagne, vous et vos proches !

Gamme DOMICILE

Nous facilitons votre quotidien !

- Ménage
- Repassage

Gamme FAMILLE

Nous vous aidons ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille.

- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité et protection de l'enfance

Gamme AUTONOMIE

Nous accompagnons au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants.

- Entretien du logement et du linge, courses,
- Aide à la vie quotidienne des personnes âgées et/ou handicapées,
- Préparation des repas
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien ADMR

Gamme SANTE

Nous proposons des soins à domicile pour tous.

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées et/ou handicapées

ADMR
la référence du service à la personne

Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Rejoignez-nous !

Vous voulez être utile à ceux qui vous entourent, agir pour le développement local, vivre une expérience humaine enrichissante, partager et acquérir compétences et savoir-faire ?

Votre action se situe au cœur de l'humain et de la vie associative

Je veux être bénévole que dois-je faire ?

Prenez contact avec l'association ADMR. Nous vous rencontrerons pour mieux se connaître, échanger sur vos attentes et vous présenter nos missions. Ensuite, nous définirons ensemble vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

L'ADMR de Mirebeau intervient sur les Communes de : Amberre, Champigny le Sec, Cherves, Cuhon, Le Rochereau, Maissonneuve, Massognes, Mirebeau, Thurageau, Varennes et Vouzailles.

Pour en savoir plus, contactez l'association ADMR :

Maison des Services ADMR
25 Rue Maurice Aguillon—86110 MIREBEAU
Tél. : 05 49 59 13 06
Mail : info.assomirebeau.fede86@admr.org
Site internet : www.fede86.admr.org

Nouvelle adresse à compter de janvier 2018 :
12 avenue du Général de Gaulle—86110 MIREBEAU

MMA
ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

ABM ASSURANCES

Beuve Jacques - Moreau Christelle
Agents Généraux d'Assurances Exclusifs MMA
7 Rue Marceau 86110 Mirebeau
tél: 05.49.50.41.20 - fax: 05.49.50.49.10
abm.assurances@mma.fr

BOURDON David
Entreprise de travaux agricoles
Entreprise d'élagage et de débroussaillage

05 49 50 65 44
06 84 96 23 88

SARL AUGEREAU C.P.E

Chauffage, Energies renouvelables
Plomberie, climatisation, ramonage
Electricité, Entretien de chaudière

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

3 Rue des entrepreneurs Z.A
86110 MIREBEAU
Tél / Fax 05-49-50-43-85

Secours Catholique
Caritas France

Une quinzaine de bénévoles assurent tout au long de l'année une mission de solidarité et d'entraide de proximité, en coordination avec les services sociaux : CCAS et les assistantes sociales départementales.

Nos actions en 2017

Une écoute, une aide ponctuelle, , un secours d'urgence, un accompagnement personnalisé
(en toute discrétion avec visite à domicile)

- Dans le cadre des **« Accueil Familles Vacances »** 3 enfants du secteur sont partis cet été
- Et une famille mono parentale avec 3 enfants avec **Vacances en famille**
- Tous les lundis **à** la maison paroissiale de Mirebeau de 15 h à 17 h :
  - **le groupe convivial** vous invite à *échanger, partager, jouer, chanter, boire un café ou préparer des actions ou sorties.*
  - **rencontres personnalisées sur R.V.**
- Tous les vendredis, nous visitons les résidents à l'E.H.P.A.D.
- Participations aux animations locales : Journée des associations, Téléthon,
- Campagne annuelle de la collecte Nationale
- animation de la journée nationale le 19 novembre 2017 à la salle des fêtes de Mirebeau
- NOEL : campagne 10 millions d'étoiles et marché de NOEL
- en décembre 2017 : sortie familiale au Puy du Fou « les Mystère de Noël »

Venez rejoindre notre équipe pour nous aider à continuer notre mission d'assistance en cas de grande précarité et aussi de solitude. Les situations sont parfois difficiles à repérer.

Micheline AGUILLON et Marie-Renée AUNEAU
Responsables d'équipe du Mirebalais
06 77 08 84 84

Le sang, un besoin vital et quotidien

Suppression de nos collectes : constat décevant

Lors de l'année 2017, nous avons subi de plein fouet la pénurie de dons. Seulement cinq de six collectes ont eu lieu; ainsi la date prévue initialement pour Champigny en Rochereau a été annulée, car nous devons recueillir un minimum de 30 dons à chaque fois. Quant à celle de Vouzailles, nous avons réussi à la maintenir « in extremis » grâce à notre mobilisation d'appel aux donneurs et à leur participation.

Pour l'année 2018, nous passerons de six à quatre collectes. La raison? **PAS ASSEZ DE DONS**, les coûts logistiques sont trop importants face au faible nombre des participants. Désormais, elles seront toutes à Mirebeau, les collectes de Vouzailles et de Champigny en Rochereau ont été supprimées à notre grand regret.

Calendrier 2018 – collectes de sang		
MIREBEAU - Salle des Fêtes		
Dates	Heure	
Vendredi 26 janvier	**15h00 - 19h00**	Crêpes - Petits cadeaux
Mardi 24 avril	**15h00 - 19h00**	Crêpes
Mardi 3 juillet	**15h00 - 19h00**	Crêpes
Mercredi 3 octobre	**15h00 - 19h00**	Crêpes
Dimanche 18 février 2018 - Salle des fêtes Champigny en Rochereau : 10h30 - Assemblée Générale et remise de décorations / 13h00 - Banquet		
Samedi 07 juillet 2018 : voyage d'une journée Réservations auprès de Mme Danièle Rousselle 06 88 67 85 91		

Nous souhaitons nous battre pour le maintien des collectes qui nous restent au nom de tous les malades qui en ont besoin : hommes, femmes et enfants. L'association et tous ses bénévoles faisons un **APPEL AUX DONNEURS ET AU BÉNÉVOLAT**, nous vous invitons à nous soutenir en venant donner votre sang et/ou en rejoignant l'association.

Contact : secretaire.dsb.mirebalais@gmail.com

TÉLÉTHON 2017 à Chouppes

Le 9 décembre, la France rendait hommage à un immense artiste et nous avons tous partagé cette peine. Beaucoup d'entre nous n'ont donc pas pu répondre à l'appel des familles et le compteur à la fin de l'émission affiche un retard de près de 5 millions d'euros par rapport à l'an dernier ! Ce sont autant de moyens en moins pour les chercheurs, pour les malades. Le contexte médiatique et les conditions météorologiques parfois difficiles, ont fortement perturbé cette édition du Téléthon.
Vous avez donné le meilleur de vous-même. Sans vous, notre combat, le combat des familles, serait perdu d'avance. Merci infiniment de votre engagement ! Nos remerciements vont également à tous les bénévoles mobilisés à vos côtés, merci de les leur transmettre ! Nous avons aujourd'hui encore besoin de vous.

Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon

Le regard de tous sur la maladie et l'handicap a changé.
Le TÉLÉTHON a révolutionné la médecine, 15 ans, voir 20 ans de vie en plus pour les malades.

Chouppes 17 h : accueil des élus, des invités et des participants.

A nos côtés depuis 16 ans, vous avez largement aidé les malades, les familles, les chercheurs. Nos actions conjuguées, nos rencontres facilitent le bien vivre ensemble et apportent à celles et ceux qui souffrent un immense espoir de guérison.

Merci, à Monsieur le Maire Benoit **PRINCAY**, conseiller départemental, aux adjoints, au conseil municipal pour le prêt de la salle, de la voiture et du verre de l'amitié, aux maires adjoints, conseils municipaux, aux agents des communes pour l'accueil des groupes, les habitants des communes, les Conseillers départementaux des secteurs, du **Mirebalais, Loudunais, Lencloîtrais, Neuvillois**, aux Communautés de communes, du **Haut Poitou** et du **Loudunais**, le **Futuroscope**, les associations.

Merci Groupama, les Surgelés Marie, **Simply** Mirebeau et St Genest, **Leclerc Loudun, U Loudun et Neuville, le Crédit Agricole** de Mirebeau, l'**E .C.F, les garagistes**, de **Chouppes Lecoeur**, de **Mirebeau Automobiles**, **Pacreau**, **Pelletier** de Verrue, **Deguil** de St jean de Sauves. **L'Imprévu** de Chouppes, **la Promenade** de Mirebeau**, Tardivon** de Villiers, les boulangers de **Chouppes** et de **Neuville**, **Leturck** avec ses melons, **Penot** de Verrue.et ses légumes.
Merci aux marcheurs de Thurageau, Chouppes, **les cyclos** de Mirebeau, Scorbé, Lencloître, Neuville, Blaslay, Yversay, Loudun, CTP Poitiers, Ingrandes, Naintré, Availles, Châtellerault, Thouars, Descartes, St-Julien-l'Ars, Colombier, les responsables de groupes, **les tacots** de Loudun avec **Christian, l'Ehpad de Mirebeau** les personnes chargées de l'accueil, les participants, les bénévoles, les donateurs.

Merci à nos invités : Angeline **THIAUDIERE** Miss Haut Poitou et Clain **2017**, Amandine **COLLAS** 1ère Dauphine, Anaïs **BREDIF** Miss Haut Poitou et Clain **2016,** Magali **BOULANGER,** Philippe **CROIZON HANDICAP 2000,** Jacky **GALLETAUD** accidenté de moto en 1987 7 fois champion de France Handisport vélo 2 fois vainqueur de la coupe du monde et JO de Londres, Pascal **DEBIEN** d'Amberre, coupe de France vélo Handisport 2017 et Alexis **POUPAULT**, Guy **LORIOUX,** 2 fois 2ème de la coupe du monde Vélo**,** Les Motards de Chalais avec **Jean Pierre.** Messieurs Henri **COLIN** maire de **LENCLOITRE**,Conseiller Départemental, Daniel **GIRARDEAU** Maire de Mirebeau, **l'EHPAD** de Mirebeau pour l'accueil, **Bernard** sa musique, à Sandra **GUIGNARD** coordinatrice 86 et à toute son équipe, à toutes les associations de **Chouppes.**

Sont venus nous soutenir : Monsieur Nicolas **TURQUOIS** député de la Vienne, Maire de Ouzilly Vignoles, Joël **DAZAS** président de la communauté de Communes du Loudunais, Maire de Loudun. Arlette **MANCEAU** vise présidente de la ligue cyclotouriste de la, **Nouvelle Aquitaine,** Sandrine **BASTARD** de **Groupama.**

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

TÉLÉTHON 2017 à Chouppes
Dons, recettes et promesses

La pêche et repas de Chouppes de la famille Faucon au Rivault-Brault	1 809,00€
Marche de Nadège et Marc Bonnin	795,00€
Vélos : Tour du Mirebalais conduit par Francis Giraud et Bernard Deguil	585,00€
Tour du Haut Poitou et Clain conduit par Bernard Aguillon, Charles Marchand, Jean Galard, Jacky Thibault, Johnny Violleau	230,00€
Tour du canton de Loudun conduit par Jérôme Breque, Nathalie et Yannick Robert	808,00€
Repas du soir à Chouppes avec le comité des fêtes « La Chouppoise »	952,00€
Urne et dons divers avec vente de livre Philippe CROIZON	833,00€
Dons et promesses des mairies	147,30€
Groupama	1 409,52€
Total à Chouppes en 2017	**6 616,82€**
Total à Chouppes sur 16 ans	**96 738,02€**
Total sur tous les secteurs Nord Vienne en 2017	**47 832,92€**
Total sur tous les secteurs Nord Vienne et Haut-Poitou et Clain en 15 ans	**899 167,92€**

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du TELETHON 2017.
Pour 2018 : Le samedi 8 décembre, 17ème édition à Chouppes, 32 ème du TELETHON national
La journée pêche au Rivault-Brault le samedi 1 septembre 2018

Continuons cette belle aventure humaine pour le bien de tous.
Tous nos vœux de bonheur et de santé ainsi que pour vos familles.

Le groupe d'organisation de CHOUPPES

Nadège et Marc **BONNIN**, et Marie Claude, Paul, Claudette **ROYER,** Francis **GIRAUD**, Bernard **DEGUIL**, Bernard **AGUILLON**,Charles **MARCHAND, Jean et Lili GALARD,** Jacky **THIBAULT,** Johnny **VIOLLEAU,** Alain **GENDRAULT,** Pierre **ARCHAMBAULT**, Gérard **BOULAIS,** Gérard **LEMONNIER,** Alain **AGUILLON** et Annick, Luc **MEUNIER,** Yeyette et Charles **FAUCON,** Huguette et Joël **AGUILLON**

Connaissez-vous votre commune ?

1 - Les seigneurs de Chouppes portent pour armes d'azur à trois croix d'argent. La devise de la famille est : -
A : In hoc signo vinces « Par ce signe tu vaincras »
B : Ad impossibilia nemo tenetur « À l'impossible nul n'est tenu »
C : Alea jacta est « Le sort en est jeté »

2 - La commune de Chouppes est formée des deux anciennes paroisses de Chouppes et Poligny devenues communes en 1790 et réunies en une seule en
A : 1810
B : 1850
C : 1930

3 - L'église Saint-Saturnin date du
A : Vème siècle
B : VIIème siècle
C : XI siècle

4 - L'église Saint-Saturnin a une architecture
A : gothique
B : romane
C : baroque

5 - La superficie de la commune est de
A : 31,72 km2
B : 15,33 km2
C : 67,29 km2

6 - De combien de kilomètres de route communale sillonnent la commune de Chouppes ?
A : environ 50 km
B : environ 37 km
C : environ 79Km

7 - Dans quelle commune, le cours d'eau « Le Prepson » prend-il sa source ?
A : Varennes
B : Saint-Jean de Sauves
C : Amberre

8 - Combien de communes sont limitrophes à celle de Chouppes ?
A : 5
B : 9
C : 10

Solution:

1-A, 2-B, 3-C, 4-B, 5-A, 6-B, 7-C, 8-B (Amberre, Doussay, Coussay, Cuhon, Mirebeau, Saint-Jean-de-Sauves, Mazeuil, Thurageau, Verrue)

BOULANGERIE – PATISSERIE

DENYS Didier

4 Rue des Genièvres
Virecoupère
86110 CHOUPPES

☎ 05.49.50.63.61

Fermé le mercredi

TRAVAUX AGRICOLES
-
TRAVAUX DE PARCS ET JARDINS
(ENTRETIEN, PLANTATIONS.)

E.T.A.
Frédéric COSSON

-Agrément d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service PC 00170

La Croix Lambert
86110 CHOUPPES
Portable : 06.07.39.05.41

Tél / Fax : 05.49.60.06.17
Mail : frederic.cosson@orange.fr
Siret : 342 562 204 00020

CHAMBRES D'HÔTE

Entre les Marais Poitevins et les châteaux de la Loire

Proche du Futuroscope et de Poitiers

Christian et Chantal Roy
Le Verger Gazeau
86110 MIREBEAU
05 49 50 55 82 / 06 11 25 67 34
chantalroypetidy@hotmail.com

Commémoration de la Grande Guerre 1914-1918

"Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir" **(Maréchal FOCH)**

LA FIN DE LA GUERRE

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois de 1918, les clairons sonnent le ***cessez-le-feu*** sur tous les fronts.

A 5 heures du matin, le ministre allemand Erzberger avait été contraint d'accepter les conditions draconiennes de ***l'armistice*** imposé par les Alliés à l'Allemagne.

Ferdinand FOCH (1851-1929)

Le **général Foch** devint le commandant en chef suprême des forces de l'Entente fin mars 2018 ("généralissime"). Partisan de l'offensive à tout prix, il fut un temps limogé en 1916. Rappelé comme chef d'état-major général au ministère de la guerre en 1917, on le considère comme le principal artisan de la victoire alliée sur le front occidental en 1918.
Couvert d'honneurs, il fut élevé à la dignité de ***maréchal de France*** dès août 2018 après sa "seconde victoire de la Marne" en juillet.
Il signa **l'armistice du 11 novembre 1918**.

L'année 1918: La Victoire à tout prix !

21 mars 1918 Les Allemands sur la Somme	avril 1918 Les Allemands dans les Flandres	27 mai 1918 Les Allemands sur le Chemin des Dames.	juin 1918 les Allemands à Compiègne	18 juillet 1918 contre-offensive alliée	août 1918 bataille d'Amiens	septembre 1918 offensive finale des armées alliées	**11 novembre 1918 ARMISTICE** (arrêt des combats)

L'offensive allemande sur la Somme fit 200.000 morts et 90 000 prisonniers chez les Alliés, près de 200 000 morts côté allemand...
Entre le 9 et le 26 avril : 350 000 pertes allemandes et 350 000 pertes britanniques ... entre mars et juillet, Lüdendorff aura perdu 800 000 soldats . **1918 : "*une grande boucherie*"**

1918 : l'aide décisive de "l'Oncle Sam".

Les Etats-Unis n'entrent en guerre aux côtés des Alliés que le 6 avril 1917. Les forces américaines ne seront véritablement déployées que lors de la bataille de la Somme en mars 1918. Les ***yankees*** débarquent au rythme de 300 000 hommes par mois avec un matériel impressionnant.
L'***armistice*** signifie la fin des combats, mais la paix tant espérée va engendrer de nouveaux problèmes... Ceci est une autre histoire!

Calendrier du "Petit Journal" à la gloire des Alliés

Carte postale exprimant la joie de la Victoire et la grande espérance de la Paix.

Pour ce Poilu survivant, sa Grande Guerre serait la "Der des Ders"...

Il se trompait !

Carte postale brodée à la gloire des Alliés

Jean-Pierre Muselet. Billy, décembre 2017

Festivité du 14 juillet

Les nuits Mirebalaises

Plantations à Verrines

Le groupe Kalakan

Lors du spectacle de Noël organisé par la Chouppoise, distribution de friandises par le Père Noël

Formation reste en vie

Apéro binette à Billy

Vu à Chouppes